

RAPPORT ANNUEL 2024

DE LA FONDATION FOCH

Sommaire

Le mot du Président	4
La Fondation Foch	5
Chiffres clés de la collecte 2024	6
L'Hôpital Foch	8
Les temps forts de la Fondation en 2024	12
Nos projets soutenus	13
Gouvernance	16
Le mot du trésorier	17
Comptes annuels 2024	18
Compte de Résultat Annuel par Origine et par Destination (CROD)	24
Lettre de certification des comptes	26

Le mot du Président

Chers amis de la Fondation,

Fidèles aux valeurs de confiance et de transparence qui inspirent notre Fondation, nous souhaitons que ce rapport vous rende compte de l'essentiel de notre activité et de ses résultats pour l'année 2024.

Cette année encore, grâce à la générosité et à la confiance de ceux qui nous soutiennent, les événements organisés et les projets proposés, ont porté leurs fruits. Comme chaque année, la Fondation a alloué totalité de la collecte, sans aucune déduction pour ses besoins propres, aux projets de l'hôpital. Ce rapport met en exergue les réalisations concrètes rendues possibles grâce à ce soutien.

Au travers des travaux de recherche et des investissements de pointe, grâce à ses efforts d'adaptation, dans une conjoncture hospitalière délicate, l'Hôpital accroît et améliore constamment sa qualité d'accueil et de soins, témoignant de son dynamisme et de la culture d'excellence qui font sa réputation. Avec les moyens qui lui sont confiés, la Fondation l'y aide, autant qu'elle le peut.

C'est grâce aux donateurs, testateurs et mécènes, que nous pouvons poursuivre ce soutien. Et leur accompagnement est un puissant encouragement pour tous, administrateurs, membres du Comité de soutien, médecins, soignants, salariés et dirigeants de l'hôpital et de la Fondation.

Toute l'équipe de la Fondation, son Directeur, et moi tenons à vous exprimer notre profonde gratitude pour la confiance que vous nous avez témoignée en 2024.



Jean-Louis Bühl

**Président
de la Fondation Foch**

La Fondation Foch



Créée et reconnue d'utilité publique en 1929, la Fondation a réuni à l'époque des philanthropes privés français et américains dans le but de construire un hôpital en périphérie parisienne.

La construction de l'Hôpital Foch a été rendue possible grâce à une levée de fonds français et américains pilotée par Consuelo Balsan, Présidente du « Comité des Dames de la Fondation ». Fondée avant la création de la Sécurité Sociale, son but était d'assurer à tous les malades, des soins médicaux et chirurgicaux à la pointe des progrès techniques et de leur faire bénéficier des meilleures conditions de confort et d'accueil.

L'Hôpital et la Fondation Foch se nomment ainsi en hommage au Maréchal Foch, décédé l'année de l'inauguration de l'Hôpital. Madame la Maréchale Foch, qui faisait partie du Comité des Dames, incita les fondateurs à donner le nom de son mari à leur œuvre.

La Fondation est propriétaire des bâtiments qu'elle a construits. Son statut lui donne pour mission de veiller à la pérennité et au développement de l'Hôpital, soit en assurant directement sa gestion, soit en déléguant celle-ci. C'est ce dernier choix qu'elle a effectué en fondant, avec la ville de Suresnes et le département des Hauts de Seine, l'Association Hôpital Foch.

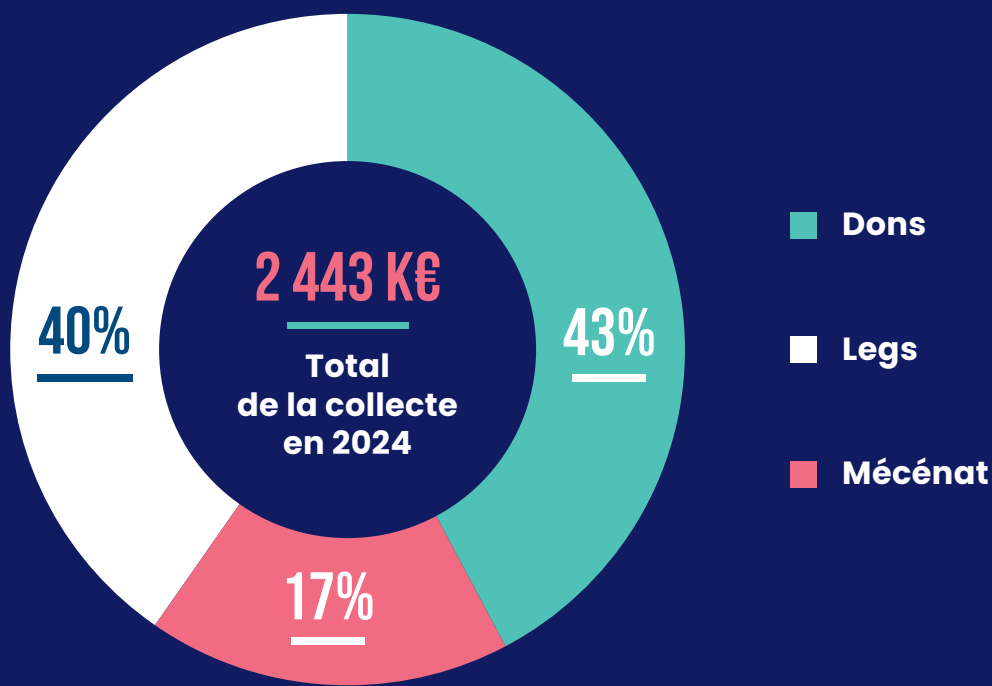
Aujourd'hui, en tant qu'ESPIC (Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif), Foch s'inscrit dans le service public hospitalier, assure l'accueil de tous sans distinction et sans reste à charge.

La Fondation, fidèle à l'esprit de ses fondateurs, aide l'Hôpital à maintenir son niveau d'exigence médicale et la qualité de son accueil, à acquérir les dernières technologies, à mener des projets de recherche novateurs et ambitieux et à améliorer le cadre de travail pour ses soignants. Elle a à cœur de soutenir l'Hôpital Foch dans sa quête d'excellence en finançant des projets et matériels n'entrant pas dans le cadre du financement habituel de l'Hôpital.

La Fondation Foch soutient chaque année des travaux de recherche, des projets de rénovation des bâtiments, d'acquisition d'équipements de pointe et finance des bourses d'études qui font de l'Hôpital un lieu d'accueil et de soins optimal pour ses patients.

De la sélection des dossiers au financement des projets retenus, en passant par les campagnes de levées de fonds, la Fondation a pour objectif de contribuer au bien-être du patient tout en accompagnant l'Hôpital dans le développement d'un modèle d'excellence, fondé sur l'exigence et l'innovation.

Chiffres clés de la collecte 2024



966 504 €

66 %
de dons
en libre
d'affectation

496 650 €

34 %
de dons
affectés



AFFECTATION DES DONS (DONS ET MÉCÉNAT)

En 2024, nous avons collecté 34% des dons affectés aux services/projets de l'Hôpital. Ces dons ont été alloués à des projets spécifiques conformément aux souhaits exprimés par les donateurs.

Les dons non affectés ou dons libres d'affectation représentent 66% de la collecte en 2024. La Fondation se réserve le droit de les utiliser selon les besoins et les priorités de l'Hôpital. Ces dons ont permis d'assurer la continuité de nos actions en dehors des projets ponctuels.

UNE STRATÉGIE RESPONSABLE :

Bénéficiant du label « Don en Confiance », sans discontinuité depuis 2016, la Fondation a obtenu en mai 2025 le renouvellement de l'agrément pour une durée de 3 ans, jusqu'à mai 2028, considérant qu'elle respecte les principes de la Charte et veille à la bonne utilisation des dons qu'elle reçoit.



L'Hôpital Foch



Avec un effectif de 2 300 collaborateurs dont près de 300 médecins, 611 lits installés, 260 000 consultations hors maternité et urgences, et plus de 60 000 hospitalisations par an, l'Hôpital Foch fait partie des plus importants établissements hospitaliers d'Ile-de-France. Ses prises en charge pluridisciplinaires de haut niveau dans la quasi-totalité du champ médical et chirurgical de l'adulte, sa forte implication dans l'enseignement, la formation et la recherche, son plateau medicotechnique de pointe, sa tradition d'accueil en font l'un des hôpitaux privés à but non lucratif les plus performants de France. Son service de Gynécologie-Obstétrique et de Médecine de la Reproduction est un acteur majeur dans les domaines de la médecine de la reproduction, de la chirurgie gynécologique de pointe, et de la recherche innovante, comme en témoignent les premières greffes d'utérus réalisées en France.

Hospitalisations

39 299
hospitalisations
de -24 h

26 163
hospitalisations
complètes

65 462
séjours
+ 7,80%

Structure



494
Lits

622
Lits et places

128
Places

Budget

Budget
d'exploitation
362M€

Budget
d'investissement
19,5M€

Activités



23 868
interventions
chirurgicales



471 935
consultations
et examens externes



2 325 726
examens de
biologie médicale



17 155
dossiers
d'anatomopathol-
ogie traités



38 164
passages aux
urgences



15 386
passages aux
urgences gynéco



3 398
naissances



1 444
fécondations
In Vitro



37 778
scanners



19 137
IRM



74
greffes
de poumons



73
greffes de rein



12
greffes
de cornée

QUATRE DOMAINES DE RÉFÉRENCE NATIONALE



Véritable trait d'union entre les acteurs de santé libéraux, hospitaliers et médico-sociaux des Hauts-de-Seine, la vocation de Foch est de permettre aux habitants de son territoire un parcours de soins fluide et accessible, dans une dynamique de coopération territoriale. À cette offre de proximité s'ajoutent 4 domaines de référence nationale

Urologie/néphrologie : une des toutes premières équipes françaises d'urologie

Outre les 73 greffes de reins réalisées en 2024, le traitement du cancer de la vessie et de la prostate font également de ce service une véritable référence au niveau francilien et national. Cette année le service s'est hissé au premier rang national du Palmarès du Point pour l'activité onco-urologique française.

Pneumologie et chirurgie thoracique : des équipes de référence au plan national pour les pathologies pulmonaires

Les services de pneumologie et de chirurgie thoracique couvrent un large spectre de soins relatifs aux voies respiratoires :

- 1er centre de greffe en France avec plus de 80 greffes/an,
- Plateforme de diagnostic rapide avec « SOS Diagnostic poumon »
- Première file active française de patients souffrant de mucoviscidose
- Centre reconnu dans le traitement de l'asthme sévère

Un centre d'excellence et d'innovation dans le domaine des neurosciences

(neurologie/neurochirurgie et neuroradiologie interventionnelle).

Centre de référence pour le traitement des AVC et la thrombectomie, les équipes de Foch sont aussi spécialisées dans la chirurgie hypophysaire, les cancers du cerveau, et la chirurgie du rachis, avec un développement important des chirurgies mini-invasives.

Un centre leader pour la gynécologie obstétrique et assistance médicale à la procréation

L'Hôpital possède la plus importante maternité des Hauts de Seine. Le centre de PMA permet d'assurer une prise en charge globale et optimale du couple et des femmes seules, couvrant l'ensemble des étapes de la première consultation pour infertilité à la naissance.

Enfin les équipes du Professeur Jean-Marc Ayoubi ont pratiqué trois greffes d'utérus, en 2019, 2022 et 2023. Une quatrième est programmée en juin 2025. Trois bébés sont déjà nés de cet exploit chirurgical.

DEUX AXES TRANSVERSAUX, LA GREFFE ET LE CANCER



Les deux axes transversaux médicaux majeurs que sont la greffe et le cancer sont le point commun de l'ensemble des activités de l'Hôpital aujourd'hui, ce qui pousse Foch à être toujours à la pointe de l'innovation chirurgicale.

Une expertise reconnue en greffes

- 1^{re} cohorte européenne pour la greffe de poumon : invention de technique d'amélioration des greffons (Ex vivo)
- Un leader historique de la greffe de rein (avec greffe à partir de donneur vivants). 73 greffes réalisées, dont 26 % à partir de donneurs vivants, ce qui dépasse de 6 % l'objectif national.
- 2024 a vu la naissance du troisième bébé né de la deuxième greffe ainsi que la troisième greffe d'utérus française.
- Création d'une chaire de transplantation à l'Université de Versailles Saint-Quentin (UVSQ) avec une communauté internationale active en recherche sur l'anesthésie en transplantation.

Un hôpital spécialisé dans la chirurgie des tumeurs

L'Hôpital Foch présente l'originalité de regrouper la quasi-totalité des chirurgies spécialisées des tumeurs, avec dans chacune des disciplines, des équipes qui se classent aux premiers rangs français, notamment dans les disciplines de l'urologie (cancers vessie, prostate et rein) de la chirurgie thoracique carcinologique (le service est un centre national de référence des cancers broncho-pulmonaires).

Il pratique aussi la chirurgie de nombreuses autres tumeurs : tumeurs du médiastin, tumeurs de la plèvre, tumeurs de la paroi thoracique et du diaphragme, l'ORL, la neurochirurgie et la gynécologie.

Un hôpital aux avant-postes de la chirurgie robotique

L'Hôpital Foch est précurseur en chirurgie robotique. Il possède deux robots DA VINCI utilisés par cinq spécialités chirurgicales : la chirurgie cancérologique gynécologique, urologique, l'ORL, la chirurgie cervico-faciale et la chirurgie digestive.

Un comité de pilotage, mis en place en 2022, est spécialement dédié au suivi des implantations de ces dispositifs de pointe dans l'établissement, preuve d'une volonté d'ancrer le progrès technologique dans nos pratiques quotidiennes.

Les temps forts de la Fondation en 2024

Les rencontres de Foch : des petits-déjeuners conférences

La Fondation a organisé quatre petits-déjeuners conférences tout au long de l'année, animés par le journaliste Bernard de Villardièrre, en présence de médecins et portant sur des thématiques passionnantes telles que l'Intelligence Artificielle au service de la médecine, les dernières avancées en urologie, la santé des femmes... L'occasion pour les donateurs présents de découvrir les avancées novatrices faisant de l'Hôpital Foch un établissement de pointe au service des patients, et de mesurer l'impact concret de leurs dons.



Vente aux enchères caritative de photographies pour soutenir la recherche médicale



La Fondation Foch a organisé sa seconde vente aux enchères au profit de l'Hôpital Foch, qui s'est tenue le 18 octobre au Quai de la Photo. Sous la direction du commissaire-priseur Arnaud Oliveux (Artcurial), cette soirée a réuni photographes, collectionneurs et mécènes autour d'une sélection prestigieuse d'œuvres, avec des photographies de grands noms tels que Henri Cartier-Bresson, Martin Parr, Kate Barry, ou encore André Villers. Grâce à la générosité des acheteurs, la Fondation Foch a pu récolter des fonds précieux au profit du service de gynécologie obstétrique.

Dîner de Gala de la Fondation Foch



La Fondation-Hôpital Foch a organisé son 4^{ème} dîner de gala au siège de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête - Fondation des Gueules Cassées, mécène historique de notre hôpital. Lors de cette soirée caritative, donateurs, mécènes, chefs d'entreprises et médecins se sont donnés rendez-vous pour soutenir l'Hôpital.

Animé par le journaliste David Abiker, le dîner fut rythmé par les brillantes interventions du Docteur Catherine Horodyckid, chef de service adjointe en Neurochirurgie, et le Docteur Arturo Consoli, chef du service de Neuroradiologie interventionnelle, tous deux présents pour évoquer leurs projets novateurs portant sur la chirurgie éveillée et la prise en charge à distance des AVC avec l'aide de la robotique.

A également été orchestrée une vente aux enchères d'œuvres d'art et d'expériences originales, animée par le commissaire-priseur Arnaud Oliveux. La vente de ces lots d'exception a permis de soutenir les projets des deux médecins. Enfin, le dîner fut ponctué par un concert intimiste et exceptionnel par Gaëtan Roussel, parrain de la soirée, qui a enchanté les convives.

Nos projets soutenus en 2024

Tout au long de l'année 2024, la Fondation a apporté son soutien grâce au concours de ses donateurs à des projets visant à améliorer le quotidien des patients et de médecins qui en prennent soin.



La Fondation des Gueules Cassées soutient le service de Neurochirurgie de l'Hôpital Foch

La Fondation Foch a été très heureuse de bénéficier une nouvelle fois du soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête/Fondation des Gueules Cassées, dans le cadre de leur appel à projets "Pathologie crânio-faciale traumatique".

Le conseil scientifique des Gueules Cassées, composé d'éminents médecins et scientifiques, a décidé de soutenir en 2024 deux projets novateurs pour le service de neurochirurgie de l'Hôpital Foch :

- L'acquisition d'un Module de Fluorescence, pour améliorer la visualisation des tumeurs.
- L'attribution d'une bourse pour le Dr Paul Brugerolles, afin de mener à bien un projet de recherche portant sur les tumeurs sino nasales malignes de la base du crâne.

La Fondation Foch est très heureuse de ce soutien et de cette collaboration pérenne, témoignant des liens historiques tissés entre nos deux institutions.

Création de l'Institut de la santé de la femme et de la fertilité

La santé des femmes est un véritable enjeu de santé publique depuis de nombreuses années : l'endométriose touche près de 10% des femmes et demeure souvent diagnostiquée tardivement, le cancer gynécologique peine encore à mobiliser les patientes dans les campagnes de dépistage et de prévention, les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité chez les femmes, la ménopause est encore trop peu accompagnée.

Conscient de ces enjeux, l'Hôpital, sous la direction du Professeur Jean-Marc Ayoubi, chef du service de gynécologie-obstétrique et médecine de la reproduction, a créé un Institut de la santé de la Femme et de la Fertilité. Ce centre multidisciplinaire et novateur, financé en grande partie par la Fondation, rassemblera dans un seul et même lieu les expertises cliniques, scientifiques et technologiques les plus avancées dans tous ces domaines, via des programmes de recherche clinique et des parcours de soins spécialisés innovants et facilités.



Rénovation du service de médecine nucléaire



Le Conseil d'Administration de la Fondation a décidé d'apporter, avec le concours de ses donateurs, testateurs et mécènes, son soutien pour rénover le service de médecine nucléaire de l'Hôpital dirigé par le Dr Léa Turpin. Ce service de pointe souhaite créer un secteur de radiothérapie interne vectorisée, destiné notamment au traitement du cancer métastatique de la prostate. Cette thérapie innovante ouvrirait un vaste champ des possibles pour tous les types de cancers.

Les ressources de la Fondation Foch proviennent :

◦ De son patrimoine :

au patrimoine immobiliers'ajoutent des placements de trésorerie qui procurent des produits financiers ; ce patrimoine a pu être constitué grâce à la générosité des personnes physiques et morales et à la saine gestion conduite depuis sa création par la Fondation.

◦ De dons, legs, assurances vie et mécénat d'entreprise :

par différents canaux de communication, la Fondation fait connaître les projets de l'Hôpital en-cours et à venir. Les appels à dons sont réalisés via des mailings, outil de communication sur la vie de la Fondation et les projets et travaux réalisés pour l'Hôpital qu'elle soutient. C'est à travers les témoignages des médecins, des équipes soignantes, des patients, que la Fondation rend compte de ce que la générosité des donateurs permet de réaliser. Les ressources issues de la générosité proviennent aussi de contrats d'assurance-vie et de legs reçus sans droits de mutation car la Fondation Hôpital Foch est Reconnue d'Utilité Publique.

Les ressources sont employées :

◦ À la gestion du patrimoine de la Fondation :

◦ Aux missions sociales :

soutien des investissements et des missions de l'Hôpital, financement de la recherche médicale, actions humanitaires et aides à d'autres œuvres,

◦ À la recherche de fonds

Reversements 2024

Toutes les données financières présentées dans ce document sont extraites de nos comptes annuels 2024, certifiés par notre Commissaire aux Comptes et approuvés par notre Conseil d'Administration. Les comptes sont disponibles sur notre site internet ou sur demande.

La reconnaissance nationale du "Don en Confiance"

La Fondation a obtenu depuis 2016 la reconnaissance du Don en Confiance, qui atteste de la déontologie de la Fondation auprès des donateurs et mécènes.

Le Don en Confiance est un organisme national de contrôle d'associations et de Fondations faisant appel aux dons. Il exerce la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique basée sur des principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et de désintéressement, et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales. Le respect des règles de déontologie contenues dans la Charte du Don en Confiance détermine l'octroi de la reconnaissance du « Don en Confiance » aux organisations qui en font la demande. Le renouvellement du label se fonde sur le contrôle annuel continu et indépendant de la Fondation Hôpital Foch.

Ce label a ainsi été renouvelé en 2022 et 2025. Il atteste que la Fondation respecte les 4 grands principes du Don en Confiance :

- **Gestion désintéressée**
- **Rigueur de la gestion des dons, des personnes physiques et morales**
- **Qualité de la communication auprès des donateurs et actions de collecte de fonds**
- **Transparence financière**



Gouvernance

La Fondation reconnue d'utilité publique est dotée de nouveaux statuts approuvés en 2016 par le ministère de l'Intérieur, et établi dans le respect des garanties exigées par le Conseil d'Etat.

Conseil d'administration

Il est composé de représentant des fondateurs, des partenaires institutionnels, dont le maire de Suresnes et un délégué du Président du Conseil Général des Hauts de Seine, du représentant des médecins de l'Hôpital et de personnes qualifiées élues pour 4 ans. Il se réunit 2 à 3 fois par an pour examiner les décisions et plans d'actions qui lui sont soumis. Un commissaire du Gouvernement représentant les autorités de tutelle assiste à ses réunions. Il est procédé annuellement à l'élection du Président, d'un ou deux vice-présidents, du Trésorier et du secrétaire général qui forment le Bureau du Conseil, préparent ses décisions et peut recevoir ses délégations. Le Conseil donne un avis sur la nomination du Directeur et s'entoure de celui d'un Comité financier.

Membres du Bureau :

Jean-Louis Bühl

Président
Trésorier-payeur général (h)
Ancien IGAS

Isabelle Knock-Méo

Vice-Présidente
Administratrice civile
hors classe au Ministère
de l'Économie

Henri Balsan

Vice-Président
Engie - Directeur Délégué
Ile-de-France et Grand Paris

Pierre Mayeur

Associé chez YCE Partners

Autres Membres :

Cécile de Guillebon

Administrateur indépendant
& senior advisor

Alain de Polignac

Administrateur
de l'Association Française
de l'Ordre de Malte,
Ingénieur chimiste

Armelle Tilly

Vice-Présidente
des solidarités
et des affaires sociales
du Conseil départemental
des Hauts-de-Seine

Guillaume Boudy

Maire de Suresnes

Dr Alexandre Rault

Chef de service de Chirurgie
Digestive et Viscérale

Jean-Paul Vermès

Président de l'Hôpital Foch
Président de VMS France
Délégué du Président de la
Chambre de commerce
et d'industrie de Paris

Olivier Joël

Fondation des Diaconesses

Hélène Antonini-Castera

Secrétaire Générale
de la Fondation John BOST

Antoine Treuille

Directeur de sociétés
Administrateur de la French
American Foundation

Pascal Gauci

Commissaire du
Gouvernement
Secrétaire Général
de la préfecture
des Hauts-de-Seine

Comité financier

Le comité financier de la Fondation se réunit trois fois par an pour examiner les comptes et engagements financiers. Plusieurs membres du Conseil d'Administration en font partie : Jean-Louis Bühl (Président), Isabelle Knock-Méo (Vice-Présidente), Henri Balsan (Trésorier), Pierre Mayeur et Olivier Joël.

Equipe

Sous la Direction de son Directeur Laurent Cayssials, 7 salariées assurent le développement des activités de la Fondation.

Relation avec l'Hôpital :

L'association Hôpital Foch, créée pour recevoir délégation pour l'exploitation de l'Hôpital, est liée à la Fondation par une convention générale assortie d'un protocole définissant les relations financières et garantissant l'autonomie budgétaire des deux institutions.

Mot du Trésorier

Grâce à la générosité de nos donateurs, testateurs, mécènes et partenaires, nous avons pu continuer à soutenir l'Hôpital Foch à hauteur de 2,5 M€.

Les ressources financières majoritairement issues de la générosité du public sont garantes de notre indépendance et de la qualité d'accompagnement des projets de l'Hôpital.

Elle s'assure de la transparence de l'origine de ses fonds, d'une gestion rigoureuse de ceux-ci, et veille au respect des souhaits exprimés par ses donateurs.

En 2024, le total des ressources de l'exercice a atteint 3,8 M€, résultat moins exceptionnel que celui de 2023 qui s'élevait à 6.6 M€. La baisse est notamment liée à une diminution de 1,7 M€ des libéralités, poste fluctuant d'un exercice à l'autre et présentant un caractère aléatoire. Les dons manuels ont progressé de 3.8%, malgré un contexte international difficile en 2024 et une année encore marquée par une forte inflation.

La Fondation a par ailleurs consolidé sa maîtrise des frais de fonctionnement avec une baisse de 6% (hors frais de personnel qui ont connu une variation en raison d'un congé de maternité et de son remplacement temporaire).

Par ailleurs, la mise en place d'une optimisation de nos produits de placement entamée à la fin de 2023, laisse apparaître une augmentation des produits financiers de 31,5% en 2024.

Enfin, le résultat de l'exercice 2024 dégage un excédent de 0.3 M€ qui sera affecté au poste du report à nouveau au bilan, minoré par un résultat exceptionnel négatif en 2023.

Soutenir la Fondation Foch, c'est la garantie de donner à une institution garantissant la bonne utilisation des fonds qu'elle perçoit au profit des projets novateurs de l'Hôpital, grâce à :

- Une fiabilité financière : des fonds propres stables et un bilan solide à plus de 28 M€ en 2024, témoignant d'une gestion rigoureuse et pérenne ;
- De la transparence financière : publication régulière des comptes, reconduction du label Don en Confiance pour 3 ans ;
- La diversité des contributions : dons, mécénat, legs et assurances-vie mobilisés pour soutenir l'Hôpital.

En conclusion, l'année 2024 a été une année profitable pour la Fondation Foch grâce à vous et nous permet d'offrir les meilleurs soins aux patients dans le meilleur environnement possible.



Henri Balsan

**Trésorier
de la Fondation Foch**

Comptes annuels 2024

BILAN SIMPLIFIÉ	2024	2023
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	1 656 €	1 656 €
Immobilisations corporelles	10 161 128 €	10 332 531 €
Biens reçus par legs /dons destinés à être cédés	1 395 000 €	1 395 000 €
Total Actif immobilisé	11 557 784 €	11 729 187 €
Immobilisations financières	49 048 €	48 061 €
TOTAL I ACTIF IMMOBILISÉ	11 606 832 €	11 777 248 €
CRÉANCES		
Créances clients, reçues par legs ou donations	133 880 €	9 772 €
Valeurs mobilières de placement	11 752 615 €	11 760 774 €
Disponibilités	4 474 047 €	4 351 573 €
Charges constatées d'avance	5 681 €	5 354 €
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	16 366 223 €	16 127 473 €
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	27 973 055 €	27 904 721 €

LE BILAN

L'actif immobilisé correspond au patrimoine immobilier de la Fondation, ou plus précisément à l'ensemble de son patrimoine mis à disposition de l'Hôpital sous forme de « commodat » ou prêt d'usage à titre gratuit. Le montant des legs reste constant car il s'agit de biens liés à des procédures qui seront soldées en 2025 pour la majorité.

L'actif circulant correspond majoritairement au patrimoine financier de la Fondation.

Au niveau du passif, les engagements reçus hors bilan concernent principalement les legs et autres libéralités en-cours. Les fonds dédiés correspondent à des ressources non encore utilisées et qui le seront conformément aux projets validés en CA de la Fondation.

Les « autres dettes » augmentent car constituées en partie d'un montant de 0.8 M€ lié au legs générant des loyers immobiliers depuis 2004, auxquels s'ajoutent des intérêts au taux d'intérêt légal.

BILAN SIMPLIFIÉ	2024	2023
PASSIF		
Fonds propres	5 110 815 €	5 110 815 €
Ecart de réévaluation	469 788 €	469 788 €
Réserves	15 299 219 €	15 299 219 €
Report à nouveau	2 277 840 €	3 485 594 €
Résultat de l'exercice	254 289 €	-1 207 754 €
TOTAL I SITUATION NETTE	23 411 951 €	23 157 662 €
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 308 254 €	1 191 661 €
Fonds dédiés	362 961 €	706 077 €
Provisions	204 746 €	211 179 €
TOTAL II FONDS ET PROVISIONS	1 875 961 €	2 108 917 €
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	1 232 184 €	1 352 397 €
Emprunts et dettes financières diverses	418 620 €	403 635 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 852 €	84 973 €
Dettes fiscales et sociales	104 998 €	115 164 €
Autres dettes	852 489 €	681 973 €
TOTAL III EMPRUNTS ET DETTES	2 685 143 €	2 638 142 €
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	27 973 055 €	27 904 721 €

Comptes annuels 2024

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ	2024	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 039 715 €	1 001 238 €
Mécénats	423 465 €	665 966 €
Legs, donations et assurances-vie	980 061 €	3 732 312 €
Sous/total ressources	2 443 241 €	5 399 516 €
Loyers immobiliers	861 894 €	862 790 €
Utilisation des fonds dédiés	575 864 €	174 831 €
Reprises / amort, depr, prov & transferts de ch.	25 334 €	52 666 €
TOTAL I	3 906 333 €	6 489 703 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats et charges externes	521 664 €	553 906 €
Salaires et charges sociales	703 181 €	591 143 €
Dotation aux provisions	172 130 €	210 678 €
Reports en fonds dédiés	232 749 €	593 319 €
Autres charges	49 176 €	58 587 €
TOTAL II	1 678 900 €	2 007 633 €
Solde d'exploitation (I-II)	2 227 433 €	4 482 070 €
Aides financières à l'Hôpital Foch	2 425 953 €	5 972 111 €
Total charges d'exploitation	4 104 853 €	7 979 744 €
SOLDE D'EXPLOITATION III	-198 520 €	-1 490 041 €

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ	2024	2023
Produits financiers	488 525 €	371 138 €
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	53 786 €	8 400 €
Dotations aux provisions	0 €	80 451 €
RÉSULTAT FINANCIERS IV	542 311 €	299 087 €
Produits exceptionnels	18 070 €	
Charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL V	18 070 €	0 €
TOTAL PRODUITS	4 412 928 €	6 860 841 €
TOTAL CHARGES	4 158 639 €	8 068 595 €
RÉSULTAT EXERCICE	254 289 €	-1 207 754 €

LE COMPTE DE RESULTAT

Notre modèle est constitué de 3 types de ressources d'un total de 3,9 M€ en 2024 :

les dons de l'exercice liés à la générosité du public pour 2,4 M€, la perception de loyers immobiliers issus d'un legs datant de 1985 - couvrant une période de 50 ans- et les ressources financières pour un total de 1,5 M€.

Comptes annuels 2024

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2024	2024	2023
EMPLOIS PAR DESTINATION		
Versements à l'Association Hôpital Foch	2 425 953 €	5 972 111 €
Actions réalisées par la Fondation	57 690 €	46 298 €
Frais d'appel à la générosité du public	935 048 €	867 630 €
Frais de fonctionnement	187 921 €	246 126 €
TOTAL DES EMPLOIS	3 606 612 €	7 132 165 €
Dotations aux amortissements et dépréciations		80 451 €
Reports en fonds dédiés de l'exercice	232 749 €	593 319 €
ÉXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	530 154 €	0 €
TOTAL	4 369 515 €	7 805 935 €

Les ressources liées à la recherche de fonds de la Fondation ont baissé de 3 M€ en 2024 par rapport à 2023 qui avait été un exercice exceptionnel en termes de legs. Toutefois, les dons manuels ont légèrement progressé, ce qui indique une base fidèle de donateurs. Le mécénat a diminué de 36% en raison d'un donateur unique pour l'acquisition d'une IRM de pointe ces 2 derniers exercices.

En 2024, on peut noter une nette amélioration de la performance financière. Près de 11 M€ ont été placés à des taux plus élevés que ceux d'origine, notamment 8 M€ en Capi à la Société Générale - Axa qui étaient placés à des taux d'en moyenne de 1,6% par an net de frais. Les taux de placement constatés sur 2024 varient entre 3,5 et 4%.

9 M€ à la SG ont été reventilés en 3 types de placements avec des durées variables sur des produits sécurisés.

Une optimisation financière a également été réalisée chez Arkéa et une diversification des placements s'est avérée fructueuse avec une souscription de 0,5 M€ ont été souscrits dans un fonds privé avec une plus-value latente de 30K€ sur 6 mois.

Tous ces mouvements de fonds ont été effectués entre avril et juin 2024, soit des placements sur 8 ou 6 mois. 2025 devrait être davantage bénéficiaire si une légère remontée des taux est en cours.

Enfin, les excédents de trésorerie liés à la vente d'un legs, à la fin de la forte période de dons de décembre sont placés en CAT en de l'ordre de 2,8% entre 2 versements à l'Hôpital. Ces intérêts représentent 38 K€ en 2024.

Les loyers immobiliers permettent de couvrir de l'ordre de 70% du montant de nos frais généraux (hors dotations aux amortissements).

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2024	2024	2023
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
Dons, legs et mécénat		
Dons manuels	1 039 715 €	1 001 238 €
Mécénats	423 465 €	665 966 €
Legs, donations et assurances-vie	980 060 €	3 732 312 €
Autres produits liés à la générosité du public	1 349 627 €	1 233 023 €
TOTAL DES RESSOURCES	3 792 867 €	6 632 539 €
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	576 648 €	174 831 €
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	+530 154 €	-998 565 €
TOTAL DES RESSOURCES	4 369 515 €	7 805 935 €
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice	419 137 €	2 672 653 €
Excedent ou insuffisance de la générosité du public	530 154 €	-998 565 €
Investissements et désinvestissements nets liés à la générosité du public	0 €	-1 254 941 €
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice	949 291 €	419 147 €

Les emplois continuent à diminuer pour le poste « achats et de charges externes » (-6% par rapport 2023) en raison de la renégociation de contrats de prestataires, voire de la diminution de la sous-traitance lors de la collecte de fonds et de l'organisation d'évènements.

Les salaires et charges sociales ont progressé avec l'arrivée d'une nouvelle salariée -partie fin 2024-, portant l'effectif de la Fondation à 7 salariés, à savoir 3 cadres et 4 employés et un départ en congé de maternité.

Le poste « report en fonds dédiés » est revenu à la normale, certains fonds étant perçus en fin d'exercice et reversés l'année suivante à l'Hôpital.

Enfin, **l'aide financière apportée à l'Hôpital** a été moins exceptionnelle qu'en 2023 mais s'élève à 2,4 M€ en 2024. La Fondation a financé les projets référencés p.13 et 14.

Compte de Résultat Annuel par Origine et par Destination (CROD)

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION	2024		2023	
	TOTAL	dont lié à la générosité du public	TOTAL	dont lié à la générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
Dons, legs et mécénat				
Dons manuels	1 039 715 €	1 039 715 €	1 001 238 €	1 001 238 €
Mécénats	423 465 €	423 465 €	665 966 €	665 966 €
Legs, donations et assurances-vie	980 060 €	980 060 €	3 732 312 €	3 732 312 €
Autres produits liés à la générosité du public	1 349 627 €	1 349 627 €	1 233 023 €	1 233 023 €
TOTAL PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 792 867 €	3 792 867 €	6 632 539 €	6 632 539 €
Autres produits non liés à la générosité du public	43 413 €		53 471 €	
Reprises sur provisions et dépréciations	784 €	784 €	47 877 €	
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	575 864 €	575 864 €	174 831 €	174 831 €
TOTAL PRODUITS	4 412 928 €	4 369 515 €	6 908 718 €	6 807 370 €
CHARGES PAR DESTINATION				
Aides financières à l'Association Hôpital Foch	2 425 953 €	2 425 953 €	5 972 111 €	5 972 111 €
Actions réalisées par la Fondation	57 690 €	57 690 €	46 298 €	46 289 €
Frais de recherche de fonds	935 048 €	935 048 €	867 630 €	867 630 €
Frais de fonctionnement	507 199 €	187 921 €	556 665 €	246 126 €
Dotations aux provisions et dépréciations			80 451 €	80 451 €
Reports en fonds dédiés de l'exercice	232 749 €	232 749 €	593 319 €	593 319 €
TOTAL CHARGES	4 158 639 €	3 839 361 €	8 116 474 €	7 805 935 €
EXCEDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	254 289 €	530 154 €	-1 207 756 €	-998 565 €

CER et CROD

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés) : cette rubrique est un compteur des ressources liées à la générosité du public reportées d'une année sur l'autre. Au 01/01 2024, le report était de 0,4 M€ duquel est déduit l'excédent de 2024

Le compte de résultat par origine et par destination permet de constater que 98% des produits sont liés à la générosité du public. En 2024, les emplois -hors reports en fonds dédiés- ont été consacrés à 69% à soutenir l'Hôpital, 26% destinés aux frais de recherche de fonds et 5% aux frais de fonctionnement.

Total ressources Fondation en 2024 : 4,4 M dont 100% d'origine privée et 98% issus directement de la générosité du public

Total des ressources employées en 2024 : 4,2 M dont 58% versés à l'Hôpital Foch.

Les comptes 2024 et le rapport du Commissaire aux Comptes, dans leur version intégrale, sont disponibles sur : www.fondation-foch.com

Note relative aux réserves figurant au bilan de la Fondation

(résumé de la note de mai 2023)

Selon les dispositions statutaires, la Fondation s'engage à maintenir un niveau de réserves à hauteur de 13 M€ pour les raisons suivantes :

- 1) Garantir un emprunt pour l'Hôpital à hauteur de 3 M€.
- 2) Une réserve liée aux risques relatifs à la collecte en raison d'un engagement de 2 M€/an de versement à l'Hôpital.
- 3) La mission patrimoniale de la Fondation : l'ilot urbain occupé par l'Hôpital justifie l'acquisition de maisons environnantes. Trois acquisitions ont été effectuées ces dernières années.

Le montant et la composition des réserves actuelles correspondent au montant des avoirs réellement disponibles en fin d'exercice.



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

FONDATION MEDICALE FRANCO-AMERICAINE
MONT VALERIEN - Fondation Maréchal Foch
40, rue Worth
92150 Suresnes

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 17 juin 2025

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

FLORENCE PESTIE Signature numérique de
FLORENCE PESTIE
Date : 2025.06.17 14:34:31 +02'00'

Florence Pestie

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.



Fondation Foch
40 rue Worth - 92150 Suresnes
www.fondation-foch.org